



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Prenez aussi soin de vous.

Depuis le 4 janvier,
**tous les professionnels de santé de plus de 50 ans
ou présentant des comorbidités**
peuvent se faire vacciner contre la Covid-19

Pour retrouver la liste des centres de vaccination près de chez vous,
rendez-vous sur sante.fr